

# CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DU CALVADOS 2017

## SENIORS NC et 4<sup>ème</sup> SERIE - MESSIEURS ET DAMES

Ce championnat est ouvert aux joueurs et aux joueuses de nationalité française, possédant la licence 2017, NC ou classé(ées) en 4<sup>ème</sup> série et n'ayant jamais été 15/4 ou mieux.

**FORMAT DES MATCHS : 2 sets à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3<sup>ème</sup> manche**

### ORGANISATION

Ce championnat est organisé en 2 étapes :

- La phase de qualification par poules, constituée de deux phases par poules.
- La phase finale en tableau à élimination directe, disputée entre les qualifié(ées) de la 2<sup>ème</sup> phase par poules, désignera le champion départemental.

#### I. PHASE PAR POULES

**Phase 1** comprenant les joueurs(ses) NC – 40 – 30/5 – 30/4.

Disputée sur 5 semaines (6 week-end) par poules de 5 joueurs(ses) maximum.

**Tous les vainqueurs de poules sont qualifiés pour la phase 2.**

**Phase 2** comprenant les qualifiés de la phase 1, ainsi que les joueurs(ses) 30/3 – 30/2 – 30/1.

Disputée sur 7 semaines (8 week-end) par poules de 5 joueurs(ses) maximum.

**Tous les vainqueurs de poules de cette phase sont qualifiés pour la phase finale.**

**Toutes les rencontres de poules se disputent dans les clubs.**

#### II. PHASE A ELIMINATION DIRECTE

Le tableau final regroupe tous les qualifiés de la phase par poules (phase 2).

En plus de la désignation des champions départementaux, cette phase est qualificative pour les Championnats de Normandie pour les vainqueurs et finalistes.

Les Championnats de Normandie auront lieu à Honfleur **du 3 au 5 juin 2017 (Pentecôte).**

### CALENDRIER POUR LA SAISON SPORTIVE 2017

#### Dates limites d'inscriptions

NC – 40 – 30/5 – 30/4 : **10 novembre 2016**

30/3 – 30/2 – 30/1 : **2 décembre 2016**

#### Dates des rencontres (matches disputés dans les clubs)

**Phase 1** : du 19 novembre au 22 décembre

Date limite d'enregistrement des résultats : **23 décembre**

**Phase 2** : du 17 décembre au 5 février

Date limite d'enregistrement des résultats : **6 février**

**Les résultats non parvenus à ces dates ne seront pas pris en compte.**

#### Phase finale

Cette phase se déroulera dans les clubs jusqu'aux ½ F du 11 février au 26 mars.

Les finales auront lieu au TC Caen les samedi 1er et dimanche 2 avril 2017.

Le tableau final et le déroulement des rencontres seront envoyés par mail à partir du 9 février.

#### Montant de l'inscription

Adultes : 16 €

Jeunes : 10 €

## INSCRIPTION

En envoyant par courrier au Comité la fiche d'inscription ci-dessous, ou sur papier libre avec les renseignements suivants : Nom – Prénom – n° de Licence – classement – numéro de téléphone et adresse mail.

Joindre **obligatoirement** la photocopie du certificat médical daté de moins d'un an et le montant d'engagement.

## REGLEMENT DES RENCONTRES PAR POULES

### Ordre des rencontres

Les rencontres peuvent être jouées dans n'importe que ordre.

Le format des matchs est **2 sets à 6 jeux et super jeu décisif à 10 points en guise de 3<sup>ème</sup> manche**.

Elles se déroulent dans les clubs. C'est au joueur qui reçoit de prendre contact avec son adversaire et de fournir les balles.

POULE DE 4	POULE DE 5
1 reçoit 2 et 4	1 reçoit 3 et 4
2 reçoit 3 et 4	2 reçoit 1 et 4
3 reçoit 1	3 reçoit 2 et 5
4 reçoit 3	4 reçoit 3 et 5
	5 reçoit 1 et 2

### Etablissement des classements

- Le classement d'une poule est obtenu par l'attribution de :
  - 2 points par partie gagnée, incluant les WO ;
  - 1 point par partie jouée et perdue ;
  - 0 point en cas de défaite par WO.
- En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs joueurs(ses), leur classement est établi, en tenant compte pour toutes les parties de la poule :
  - de la différence des nombres de manches gagnées et perdues par chacun d'eux ;
  - puis, en cas de nouvelle égalité, de la différence des nombres de jeux gagnés et perdus par chacun d'eux ;
  - enfin, en cas de nouvelle égalité, le résultat de la rencontre ayant opposé les joueurs(ses) détermine leur classement respectif.
- A toute partie de la poule ayant donné lieu de WO, est affecté le score forfaitaire de 1,5 manches à 0 et 5 jeux à 0.
- En cas d'abandon ou de disqualification en cours de partie, le score à enregistrer est donné par l'attribution au vainqueur de tous les jeux restant à disputer au moment de l'arrêt de la partie.
- Tout(e) joueur(se) inscrit(e) dans une poule à l'obligation de disputer toutes les parties prévues. En cas de forfait d'un(e) joueur(se) pour une ou plusieurs de ses parties de poule, chaque résultat est considéré comme une défaite par WO. Pour toute partie non jouée dans les temps, le joueur devant recevoir sera déclaré forfait.

Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_

Adresse Mail\* : \_\_\_\_\_

Téléphone\* : \_\_\_\_\_ et/ou \_\_\_\_\_

N° licence\* : 

--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Classement\* : 

--

Nom du club : \_\_\_\_\_

A joindre **obligatoirement** avec la fiche d'engagement :

- Droit d'engagement : Adultes (16 €)  Jeunes (10 €)   
(à l'ordre du Comité de Tennis du Calvados)
- Photocopie du certificat médicale de non contre-indication à la pratique du tennis **en compétition** daté de moins d'un an (ce certificat médicale ne doit pas comporter la mention « dans sa catégorie d'âge »)

\* Renseignements obligatoires

**ATTENTION** : En l'absence de l'un de ces documents, l'inscription ne sera pas retenue.

L'inscription vaut acceptation du règlement.

A adresser à : Comité de Tennis du Calvados  
Péricentre 5  
82 avenue de Thiès  
14000 CAEN

Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_

Adresse Mail\* : \_\_\_\_\_

Téléphone\* : \_\_\_\_\_ et/ou \_\_\_\_\_

N° licence\* : 

--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Classement\* : 

--

Nom du club : \_\_\_\_\_

A joindre **obligatoirement** avec la fiche d'engagement :

- Droit d'engagement : Adultes (16 €)  Jeunes (10 €)   
(à l'ordre du Comité de Tennis du Calvados)
- Photocopie du certificat médicale de non contre-indication à la pratique du tennis **en compétition** daté de moins d'un an (ce certificat médicale ne doit pas comporter la mention « dans sa catégorie d'âge »)

\* Renseignements obligatoires

**ATTENTION** : En l'absence de l'un de ces documents, l'inscription ne sera pas retenue.

L'inscription vaut acceptation du règlement.

A adresser à : Comité de Tennis du Calvados  
Péricentre 5  
82 avenue de Thiès  
14000 CAEN